DEPARTEMENT
HERAULT
CANTON
SAINT GELY DU FESC
COMMUNE
SAINT MATHIEU DE TREVIERS

SG /2023 /029

Objet /
Mise en conformité du contrat d'entretien et de maintenance « gestion de enfance V2 » avec la société 3D Ouest .

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture
le 20/12/2023

et de la publication
le 20/12/2023

le Maire

Jérôme LOPEZ

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Extrait du Registre des Décisions du Maire

Le Maire de la Commune de SAINT MATHIEU DE TREVIERS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122 et L.2122-23 ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2020-01 du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, intervenue sur le fondement de l'article L.2122-22 du C.G.C.T., donnant délégation au Maire d'un certain nombre de compétences pour la durée de son mandat ;

VU la décision n°SG/2020/018 en date du 10 septembre 2020 relative à la signature d'un contrat d'entretien et de maintenance « gestion de enfance V2 » avec la société 3D OUEST, domiciliée à Lannion (22) : 5, rue de Broglie

CONSIDERANT la proposition présentée par la société 3D OUEST, domiciliée à Lannion (22) : 5, rue de Broglie d'une mise en conformité du contrat de maintenance à la suite des dernières recommandations de la CNIL ;

DECIDE

Article 1er :
De signer avec la société 3D OUEST, domiciliée à Lannion (22) : 5, rue de Broglie relative à la mise en conformité du contrat de maintenance à la suite des dernières recommandations de la CNIL.

.

Article 2 :
Cette nouvelle convention n'entraîne aucune modification tarifaire ou de durée du contrat.

Article 3 :
La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et un extrait sera publié sur le site Internet de la commune.
Ampliation en sera adressée à M. le Sous-Préfet de Lodève (Hérault).

Article 4 :
Le Maire de la Commune de Saint Mathieu de Tréviers est chargé de l'exécution de la présente décision et doit en rendre compte à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Fait à Saint Mathieu de Tréviers,
Le 29 novembre 2023

le Maire,

Jérôme LOPEZ

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231220-SG2023029-AR
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Publié sur le site internet de la commune le 21/12/2023